

## Vaste dess(e)in autour des bassins

Le nouveau centre aquatique d'Annemasse se situe sur l'emplacement de l'ancien construit dans les années 1970 et qui accueillait alors un bassin extérieur homologué de 50 m, non couvert, fonctionnant de mai à septembre, ainsi qu'un bassin de 25 m et une pataugeoire, couverts, fonctionnant toute l'année. Le dess(e)in architectural est né d'une contradiction, ou d'une tension, fonctionnant comme un stimulus créatif. Comment intégrer le bassin extérieur dans un nouveau bâtiment sans l'enfermer ni le scléroser ?

Comment relier la halle historique à une nouvelle ossature construite ex-nihilo ? Pour quels échanges, quelles relations ? Le cabinet parisien BVL architecture a choisi de développer une extension résolument contemporaine, mariant le bois, le métal et le verre, pour abriter le bassin historique de 50 mètres et ses gradins, une superstructure qui vient aussi embrasser le volume en béton ancien dévolu aux bassins ludiques. Derrière le souci de cohérence, la priorité a été donnée aux perspectives et aux apports de lumière naturelle.

### *mots clés*

équipement public  
sportif  
lumière  
bois  
métal

### *adresse*

2 route de Bonneville  
74100 Annemasse

ANNEMASSE



### CENTRE AQUATIQUE D'ANNEMASSE

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNE D'ANNEMASSE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
ARCHITECTE - BVL ARCHITECTURE  
ÉCONOMISTE - J.C BRAGEOT  
BET STRUCTURE - CD2I  
BET FLUIDES - CD2I  
BET ACOUSTIQUE - LAMOUREUX  
BET HQE - PENICAUD

SURFACE UTILE : 4 683 M<sup>2</sup>  
SURFACE DE PLANCHER : 5 532 M<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
14 428 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)  
20 206 500 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : FÉVRIER 2012  
LIVRAISON : FÉVRIER 2014  
MISE EN SERVICE : JUIN 2014

Pour résoudre l'équation première posée par la liaison des ensembles, entre protection et besoin d'ouverture, le parti pris a été, sur l'extension moderne qui s'étire du nord au sud (selon le même profil que le bassin olympique), de tracer une ligne de baies vitrées sur ses flancs est et sud. Ces baies verticales sont surmontées sur leur tranche haute d'une ceinture en caillebotis bois qui se déploie sur tout le pourtour utile de l'édifice, avec une fonction d'occultation des rayons du soleil rasants. De plain-pied, les lignes de baies vitrées se déplient en accordéon et facilitent les liaisons entre le parterre de la piscine, les jardins et les plages extérieures, en fonction de la météo. L'effort d'ouverture est conforté par des apports de lumière naturelle issus d'une ligne de vitrages disposés à l'ouest, à mi-hauteur, derrière les gradins –qui ont été refaits.

#### Cinquième façade lumineuse

Mais la vraie originalité vient de la structure elle-même constituée de poutres-échelles en acier galvanisé brut dans lesquelles viennent s'insérer des poutres en lamellé-collé. Ce procédé vient soulever la toiture, créant un effet de mouvement censé rappeler les "ouïes" ou les "écailles des poissons", dit les architectes. Sur-tout, il a permis l'incrustation rythmique de sheds qui garantissent les apports de lumière naturelle issus d'en haut. La superstructure se trouve ainsi allégée par ces vitres en biseau qui contribuent au flottement de la cinquième façade.

Pour prolonger cet effet de fluidité et d'ouverture, les architectes ont choisi d'ouvrir le mur du centre nautique historique construit en 1971 et situé au nord du nouvel édifice. Seule la structure faite de larges poteaux en béton a été conservée : un quadrillage massif qui permet une vraie perméabilité du regard entre la halle ludique (pataugeoire et bassin d'apprentissage avec ses deux lignes de nage de 25 m) et le nouveau volume abritant la piscine olympique. En filigrane, l'ancienne structure a aussi été renforcée de croix de Saint-André qui permettent de garantir sa solidité, eu égard notamment à la nouvelle réglementation sismique en vigueur. Sur sa partie sud ouverte vers le parc, la façade ancienne, désormais ouverte, a par ailleurs été "doublée" d'une structure "décollée" en acier galvanisé qui vient soutenir d'importantes verrières, sur toute la hauteur de l'édifice : un formidable levier pour éclairer l'espace et l'épanouir vers les plages et les vues environnantes.



1 - Le bâtiment est ceinturé de dispositifs brise-soleil

2 - La structure associe le métal et le bois

3 - Apport de lumière en toiture

4 - La partie restructurée

5 - Le centre aquatique et son parc réhabilité

#### Ceinture en bois

Au nord et à l'ouest, le bâtiment a été ceinturé d'une peau recouverte de bois, en rez-de-chaussée, qui vient masquer les fonctions de services du bâtiment (accueil, vestiaires, flux de circulations et espace forme) et insérer celui-ci dans le paysage. Au nord toujours, le centre aquatique est venu butter contre le front de rue et le pied des immeubles : l'intelligence des concepteurs a consisté sur cette face contrainte à profiter de l'organisation du hall d'entrée souligné d'une vaste casquette en béton, pour désenclaver une petite allée masquée et recomposer le parvis des bâtiments. Un espace fluide et aéré qui facilite désormais les liaisons piétonnes ainsi que les accès aux parkings situés sur les flancs est et nord de l'édifice.

#### Démarche HQE

Au-delà du travail de structure, le bâtiment se distingue aussi par le soin apporté aux questions environnementales. Pendant le chantier, selon la démarche HQE, la gestion et le suivi des déchets ont été optimisés via un système de tri sélectif qui a permis la revalorisation de 77 % d'entre eux. Les consommations d'eau et d'électricité ont également fait l'objet d'un contrôle périodique pour éviter tout gaspillage inutile.

Aujourd'hui, l'établissement est chauffé grâce à la récupération de calories sur le réseau d'assainissement intercommunal (pompe à chaleur eau/eau) associée à une chaufferie au gaz d'appoint. Le chauffage de l'eau chaude sanitaire est assuré à 45 % par des panneaux solaires et les besoins d'eau des chasses d'eau des WC et de l'arrosage (pelouses) sont assurés par la récupération des eaux de pluie dans huit cuves béton. Enfin, une toiture végétalisée, au-dessus des vestiaires et de la zone administrative, permet d'assurer l'isolation de ces parties.

L'extérieur n'a pas non plus été négligé. Il s'agit même de l'un des atouts principaux de cet équipement qui, bien qu'implanté en plein centre-ville, reste ouvert sur le paysage environnant, notamment la montagne du Salève et la chaîne du Jura. La vie de la piscine peut ainsi se prolonger dans le parc arboré réhabilité et sur les pelouses replantées, plages végétales propices au farniente à côté des jeux d'eau pour les enfants (splash pad, aire d'eau). Cet ensemble naturel, cadré par les lignes du bâtiment ainsi que par des taillis d'arbres hauts en lisière, fonctionne de manière autonome, à l'abri des regards. Une façon d'atténuer, à l'aune de cet environnement, l'échelle du bâtiment.



**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



2



3



4

5